



CENTRE  
HOSPITALIER  
de la Région d'Annecy

# L'infectiologie et ses missions transversales dans la nouvelle gouvernance ou comment être reconnu pour être financé?

J Gaillat

**RESEAUX  
SOINS  
PREHOSPITALIERS** POLE SANTE PUBLIQUE  
**SAMU/SMUR  
RENAU**

**INFECTIOLOGIE**

**DECHOCAGE  
REANIMATION**

**POST  
URGENCES**

**ACCUEIL**

**POLE MEDICO-TECHNIQUE**

**POLE MEDICO-CHIRURGICAL**

**POLE MEDECINE INTERNE**

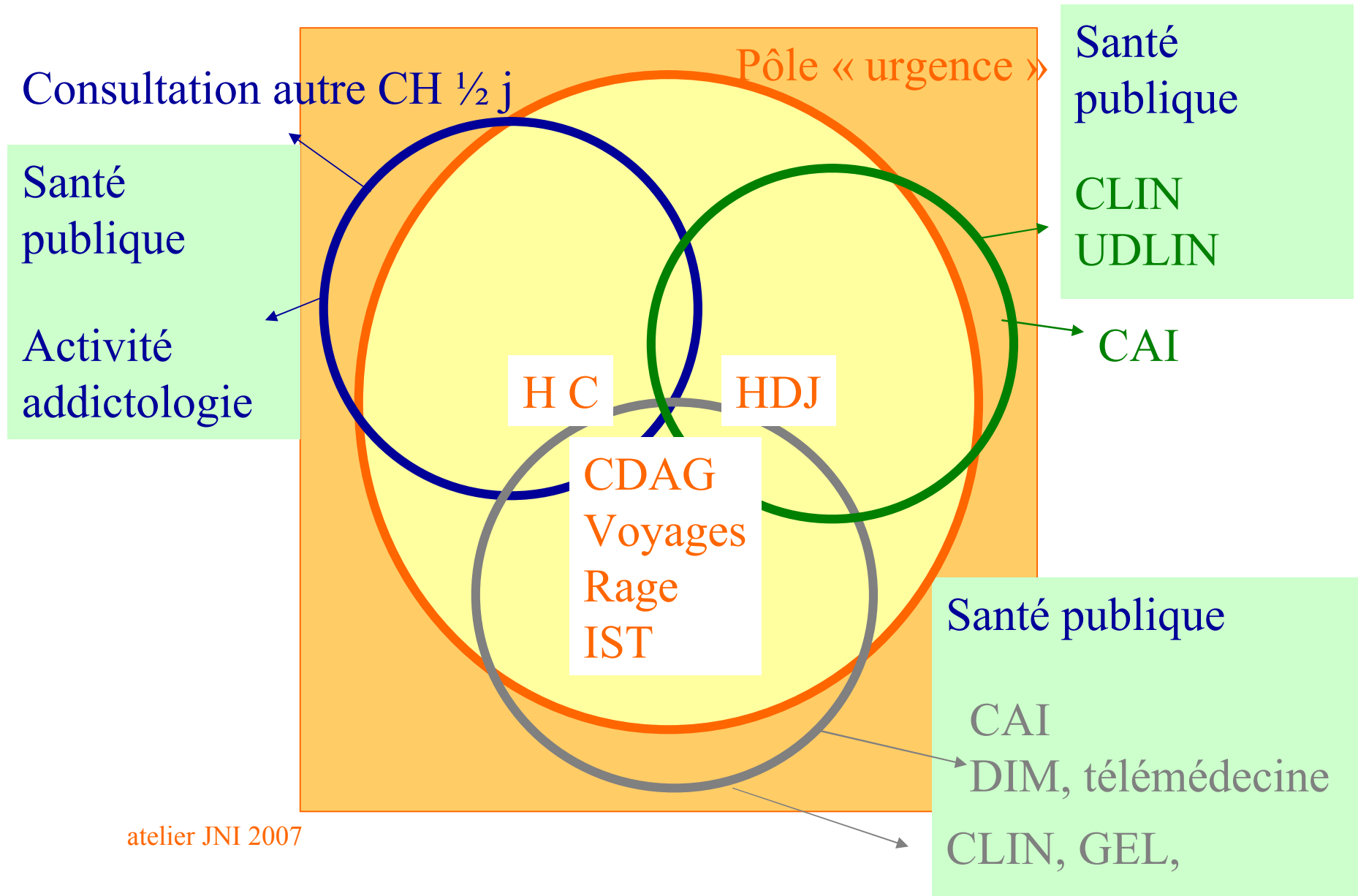
**POLE FEMME MERE ENFANT**

**POLE PSYCHIATRIE**

**POLE GERIATRIE**

atelier

# Un organigramme rapidement complexe



# Principes du financement

- **Activité** : diagnostic, traitement et soins avec tarifs et des forfaits nationaux.
- **Compensation de charges** liées à l'accomplissement de missions d'intérêt général avec la dotation ad hoc
- **Objectifs** : améliorer la productivité en réduisant les coûts et définir une stratégie d'optimisation des dépenses des acteurs de santé en se basant sur le niveau des recettes prévisionnelles

# Financement activité transversale en infectiologie

- Intra hospitalière :
  - Consultations
    - Intrapôles
    - Interpôles : rôle des référents en antibiothérapie et en infectiologie : **reconnaissance officielle** dans le cadre de la commissions des anti-infectieux
  - Pas de valorisation actuelle ni de comptabilisation
  - Possibilité de déclarer les CS sur logiciel médical commun pas encore passée dans les faits
  - Devenir : financement à l'acte ou assiette générale des activité de consultations inter-services

# Financement activité transversale en infectiologie

- Extra-hospitalière
  - Consultations avancées VHC et infectiologie  
CH St Julien en Genevoix:
    - Historiquement vacations pour compléter un poste PH
    - Pas remise en cause actuellement mais discussion sur une convention (acceptation CH St Julien?, package avec autres partages activités : SAU, SMUR etc.)

# Financement activité transversale en infectiologie

- Ch Rumilly : demande d'une aide à la commission des anti-infectieux. Quelles modalités? le temps doit il être compensé par la rémunération, qui en bénéficie ou par une aide sur place: un temps infectiologue partiellement référent au niveau du département

# Financement activité transversale en infectiologie

- Cliniques et autres structures de soins
  - Mise à disposition temps AES
  - Commission des infections osseuses (tps de secrétariat, tps médical etc)



# Financement activité transversale en infectiologie pistes d'évolution

- Intra-hospitalier
  - Objectif de mise à disposition de la structure d'HdJ (perte activité liée à la circulaire frontière):
    - VHC avec gastro-entérologie : forfait fibroscan, fibrotest, écho hépatique morphologique, CS multidisciplinaires
    - Relais d'hospitalisation pour post-urgence, autres services sans structure ad hoc
  - Nécessité d'une contractualisation

# Financement en dehors des GHS

- MIG : missions intérêt général
- AC aide à la contractualisation

# MIGAC cadre juridique

- Texte fondateur : loi de financement de la SS 2004 (art.L162-22-13 du code SS) qui définit la nature des activités relevant du MIGAC:
  - Enseignement, recherche, médecine préventive, éducation à la santé, lutte exclusions sociales
  - Mise en oeuvre orientations du SROS
  - Engagement à améliorer la Q des Soins et à répondre aux priorités nationales ou locales/politique sanitaire
  - Engagement mise en œuvre politique nationale/innovation, recours dévolu à certains établissements
  - Activité de soins à des populations spécifiques

# MIGAC un périmètre délimité non figé

- MERRI (art D 162-6 code SS) ; enseignement, recherche innovation: universités
- MIG : art D162-6 et –7 sur liste 2005-6:
  - Mission de veille et vigilance
  - Prise en charge par équipes pluridisciplinaires
  - Prises en charge spécifiques (per accès soins, prévention éducatif santé)
  - AMU, soins aux détenus
  - Définition et mise en oeuvre des politiques publiques en secteur hospitalier
  - Liste publiée sur art D 162-8 de 2005

# MIGAC un périmètre délimité non figé

- AC : aide à la contractualisation: enveloppe à la disposition des ARH pour faciliter la pérennité des actions
  - accompagner les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour adaptation aux réformes et retour à l'équilibre
  - financements d'investissements dans le cadre du plan hôpital 2007

# MIGAC : financement

- 2005 : valorisation sur une base déclarative à partir du compte administratif retraité de 2003.
  - MERRI : un % du budget MCO reconductible à partir des déclarations de charges pour innovation, missions de référence et de recours. Part non reconductible sur appels d'offres (PHRC, STIC)
  - MIG base retraitée des charges 2003
  - AC à partir enquêtes complémentaires DHOS
- 2006
  - Baisse des enveloppes au titre des économies pour retour à l'équilibre
  - Contractualisation, le déclaratif ne suffit plus. Contrat POM avec ARH qui définit et paie

# MIGAC : évolution des financements: on reste dans une enveloppe globale!

- Vases communicants : augmentation des MIGAC = baisse corollaire des tarifs des GHS
- Le ministère estime nécessaire de maîtriser les évolutions pour éviter la pénalisation des activités fondées sur des tarifs
- Nécessité d'ajustement par remise à plat des activités :
  - Redéfinir le périmètre des 80 missions
  - Faire des référentiels de valorisation
  - Contractualisation ARH/établissements

# Place de l'infectiologie à Annecy

- Formation au soutien coordination, évaluation des besoins des patients
  - Équipe liaison addictologie
- Prises en charge spécifique
  - CDAG
- Vigilance, veille épidémiologique, EPP, expertise:
  - Pas de financement de l'UDLIN (caractère régional nécessaire)



# MIGAC en 11 points

- 1) Recherche médicale et innovation :  
épidémiologie clinique, INSERM
- 2) enseignement et formation : téléenseignement et  
téléformation
- 3) recherche, enseignement, formation, expertise,  
coordination et évaluation : centre information et  
de soins immunodéficience humaine
- 4) activité de soins à des fins d'expérimentation : ?
- 5) vigilances: analyse pratique prescription  
régionales, comité régional de lutte contre les Inf  
noso, registre à caractère épidémiologique
- 6) Formation, soutien, coordination, évaluation :  
équipe hospitalière gestion addictologie

# MIGAC en 11 points

- 7) assistance aux patients pour l'accès aux droits sociaux : PASS
- 8) prises en charge spécifiques : CDAG
- 9) intervention des équipes pluridisciplinaires : ?
- 10) Aide médicale d'urgence : SAMU, SMUR, CCMM
- 11) divers : différentes organisations nationales

## Activités financées

Soins du service

HdJ et son évolution

MIGAC :

CDAG

Addictologie

Vaccinations internationales  
(autofinancement)

## Activités non financées

Conseils thérapeutiques:  
référents

Participation structures

Santé publique

Commissions diverses :

CAI, CIO, EPP,

Unités de concertation

VIH, VHC

Réseau VIH, hépatite

Risques biologiques

Contrats de pôle activité  
ARH et COM

atelier JNI 2007

Nécessité de les faire **reconnaître**:  
Localement : individu dépendant  
Nationalement : syndicat? SPILF?